Image not found or type unknown

Prescription pour un du dans un club sportif

Par **Equs73**, le **19/02/2010** à **18:28**

Bonjour
Je vous expose mon problème : le club sportif dont je faisais parti il y a quelques années m'avait envoyé une facture qui soit disant n'était pas réglée. J'ai reçu ce courrier alors que j'étais parti du club depuis au moins un an.Bien entendu je n'ai pas voulu réglé cette facture puisque je ne faisais pas parti du club depuis au moins un an.
Aujourd'hui,le gérant reparle de cette facture (qui soit disant s'élevait à moins de 100 euros).
Existe t'il un délai de prescription pour ce genre de facture?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés